

● (1450)

### L'AGRICULTURE

L'AIDE AU TRANSPORT DES GRAINS FOURRAGERS—LA RÉPONSE AU MÉMOIRE DE LA FÉDÉRATION DE L'AGRICULTURE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. A-t-il pu répondre au mémoire sur l'aide au transport des grains de provende pour la Colombie-Britannique que lui a présenté la Fédération de l'agriculture de la Colombie-Britannique?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, nous nous sommes entretenus avec les représentants de la Fédération de l'Agriculture de la Colombie-Britannique pour discuter de la question de l'aide au transport des grains de provende qui est actuellement à l'étude. L'Office canadien des grains de provende devrait me présenter un rapport officiel sous peu. Il est peut-être parvenu à mon bureau, mais je n'ai pas vérifié depuis quelques jours.

\* \* \*

### LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LA CONSTRUCTION POSSIBLE DE NOUVEAUX NAVIRES AUX CHANTIERS MARITIMES DE LA C.-B.—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Ron Huntington (Capilano):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Puisque le ministre a déclaré, comme il est dit au hansard à la page 3138, qu'on allait mettre en œuvre le programme prévu de services de recherche et de sauvetage de la garde côtière, peut-il nous dire quand nos chantiers maritimes toujours inactifs auront la chance de construire les trois pataches de 232 pieds et les 14 embarcations de sauvetage de 65 pieds annoncés lors des audiences tenues à Vancouver en mai 1976?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, ces bateaux ne joueront plus exactement ce rôle dans le programme. Les décisions concernant la construction de ces embarcations seront prises en temps voulu. Pour le moment, comme je l'ai signalé au député, nous avons découvert qu'une bonne partie du service supplémentaire de recherche et de sauvetage pourra être confiée aux navires existants du gouvernement qui feront des heures beaucoup plus longues que maintenant. Cela leur permettra de se livrer à des activités de recherche et de sauvetage ainsi qu'à d'autres tâches comme celles qui sont reliées à la pêche et à la surveillance et dont ils sont chargés. Cela signifie que nous pourrions fournir des services supplémentaires de recherche et de sauvetage, ce qui constituera un grand avantage et nous permettra d'épargner les deniers publics.

**M. Brisco:** Vous voulez dire les deniers publics américains.

**M. Huntington:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il m'expliquer sa réponse qui figure à la page 3138 du hansard. Répondant à ma question, il a dit que le programme annoncé en mai 1976 lors des audiences du comité des transports à Vancouver serait mis en œuvre. Je n'ai pas compris sa réponse d'aujourd'hui.

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit que le programme annoncé par le gouvernement serait mis en œuvre et que, comme prévu, il exigerait la mise en service de nouveaux

### Questions orales

navires. Si aucune commande n'a été faite pour la construction de nouveaux navires, c'est qu'on a pu rallonger les heures de service des navires dont on disposait déjà.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES MOTIFS DE L'ABSENCE A L'HORAIRE DU RÉSEAU FRANÇAIS AU QUÉBEC DE LA DIFFUSION DU DISCOURS DU PREMIER MINISTRE DEVANT LE CONGRÈS AMÉRICAIN

**M. Frank Maine (Wellington):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Comme il n'est pas là, puis-je la poser à son secrétaire parlementaire? J'apprends que le réseau français de la Société Radio-Canada au Québec ne diffusera pas le discours que prononcera le premier ministre devant l'assemblée conjointe du Sénat et du Congrès américains demain.

**M. Paproski:** Quel dommage!

**M. Maine:** Le secrétaire d'État peut-il demander à Radio-Canada pourquoi un événement aussi important, tant sur le plan national qu'international, ne mérite pas l'attention des citoyens canadiens de la province de Québec?

[Français]

**M. Jacques Guilbault (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur le président, je n'étais pas au courant du sujet mentionné par l'honorable député, mais je ferai des démarches auprès de la Société Radio-Canada afin de m'enquérir de la validité de cette rumeur.

\* \* \*

[Traduction]

### LE CANADIEN NATIONAL

DEMANDE DE GARANTIE DU MAINTIEN DU SERVICE ET D'ABSENCE DE MISES À PIED À TERRE-NEUVE AVANT LA PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Au début de la période des questions, il a parlé de la création imminente, dans la province de Terre-Neuve, d'une commission royale qui sera chargée d'examiner les activités du CN dans cette province. Le ministre a-t-il eu des discussions avec le président des Chemins de fer nationaux du Canada afin de savoir si le CN s'est engagé à maintenir la qualité de ses services pendant la durée de cette enquête et s'il s'est également engagé à interrompre les licenciements tant que la commission d'enquête n'aura pas présenté son rapport?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais préciser que nous parlons d'une commission qui étudiera les questions de transport en général et non pas simplement les questions se rapportant aux Chemins de fer nationaux du Canada. Au moment où l'on parlait de créer une telle commission, on a beaucoup discuté de l'opportunité de lui faire étudier la question de l'incidence des activités du CN sur l'essor économique de Terre-Neuve. Je m'attends de connaître la position qu'adopteront les Chemins de fer Nationaux du Canada et je crois que cela facilitera les travaux de la commission.